

62

L'an mil huit cent onze, le 10 dix huit avril, à neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Maurice Perrot Maire et officier public de l'état civil de la commune de Faverges, Canton et Municipalité de Faverges, Département du Mont-Blanc, est comparu François Fontaine âgé de vingt sept ans laboureur domicilié de cette commune de Faverges, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né le jour même à deux heures du matin, de lui déclarant et de Marie Richard son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Francine. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Joseph Truchet âgé de vingt cinq ans et de Maurice Galois âgé de trente deux ans deux laboureurs domiciliés de cette commune de Faverges, et ont les déclarant et témoins dit être illettrés, nous avons signé le présent acte de naissance après que toutes deux en ont été faites.

Ch. Perrot
Maire

L'an mil huit cent onze, le 10 dix huit avril, à neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Maurice Perrot Maire et officier public de l'état civil de la commune de Faverges, Canton et Municipalité de Faverges, Département du Mont-Blanc, est comparu Maurice Fontaine âgé de vingt sept ans laboureur domicilié de cette commune de Faverges, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né lui à une heure après midi, de lui déclarant et de Marie Galois son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de René Louis. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Philibert Fontaine âgé de cinquante cinq ans maréchal et de Joseph Duesy âgé de dix huit ans laboureur tous deux domiciliés de cette commune de Faverges, et ont les déclarant et témoins dit être illettrés, nous avons signé le présent acte de naissance après que toutes deux en ont été faites.

Ch. Perrot
Maire

L'an mil huit cent onze, le 10 sept mai, à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Maurice Perrot Maire et officier public de l'état civil de la commune de Faverges, Canton et Municipalité de Faverges, Département du Mont-Blanc, est comparu Joseph Soli âgé de vingt huit ans laboureur domicilié de cette commune de Faverges, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né le jour même à dix heures du soir, de lui déclarant et de Françoise Soli son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean. Les dites déclarations